

121

Séance du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de monsieur Charles Poulin, le 20^e jour du mois de octobre 2015, à 18 h 30, à la salle de conférence de l'école La Frontalière.

Présences :

- ▶ parents : Charles Poulin, Audette Turgeon, Sonia Gagné, Chantal Lemieux et Stéphanie Dubois
- ▶ personnels : Donald Tanner, Jean-Daniel Côté, Mélanie Paquette et Nicolas Véronneau
- ▶ élève(s) : Chelsy Dupuis et Sarah Gaulin
- ▶ représentant communauté :
- ▶ direction : Caroline Champeau, directrice
Martin Thériault, directeur adjoint
- ▶ commissaire :
- ▶ invité :
- ▶ secrétariat : Carole Moreau

Absence(s) :

MOT DE BIENVENUE

Caroline Champeau souhaite la bienvenue au nouveau conseil d'établissement. Par la suite, chacun des membres se présente.

DÉSIGNATION DE LA RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT

Il est recommandé d'attribuer le poste de secrétaire des séances du conseil d'établissement 2015-2016 à Madame Carole Moreau.

CE005-15-764

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue
- 2.0 Désignation de la responsable du secrétariat
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2015
 - 4.1 Suivi au procès-verbal
- 5.0 Procédure pour l'élection à la présidence
 - 5.1 Élection à la présidence
- 6.0 Questions du public
- 7.0 Règles de régie interne
- 8.0 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
- 9.0 Déclaration conflits d'intérêt
- 10.0 Personnes représentantes de la communauté

- 11.0 Parent délégué par le CE au comité d'alimentation et au comité de parent
- 12.0 Calendrier des rencontres du conseil d'établissement, jours, dates, heures et lieu.
- 13.0 Echancier général
- 14.0 Contribution volontaire
- 15.0 Convention de gestion
- 16.0 Actualisation du plan de lutte contre l'intimidation
- 17.0 Acte d'établissement
- 18.0 Correspondance
- 19.0 Autres points
 - 19.1 Programme d'établissement 2016 – 2017
 - 19.2 Comité de parents
- 20.0 Levée de l'assemblée

Le point 17 est reporté à la prochaine séance du conseil d'établissement.

Sur la proposition d'Audette Turgeon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les points ajoutés.

ADOPTÉE

CE005-15-765 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2015

Sur la proposition de Chantal Lemieux, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 juin 2015.

ADOPTÉE

▶ SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun

▶ PROCÉDURE POUR L'ÉLECTION

Caroline Champeau rappelle la procédure pour l'élection à la présidence du conseil d'établissement selon les articles correspondants de la Loi sur l'instruction publique. On rappelle que le président ou la présidente est choisi parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire.

CE005-15-766 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Chantal Lemieux propose Charles Poulin au poste de président. Charles Poulin accepte le poste de président du conseil d'établissement 2015-2016.

ADOPTÉ

CE005-15-767 ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Sonia Gagné propose Audette Turgeon au poste de vice-présidente. Madame Turgeon accepte la vice-présidence du conseil d'établissement 2015-2016.

ADOPTÉ

▶ PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

▶ RÉGIE INTERNE

Madame Caroline Champeau fait un bref survol du document présentant les règles de régie interne du conseil d'établissement.

Elle tient à souligner aux membres du conseil d'établissement l'importance de signaler leur absence d'avance afin que les autres membres du conseil n'aient pas à se déplacer inutilement en raison d'un quorum non réglementaire (article 4.2)

Sur la proposition de Sylvain Véronneau, il est résolu d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

► **DÉCLARATION CONFLITS D'INTÉRÊT**

Caroline Champeau informe que tout membre du conseil d'établissement qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'école doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur de l'école, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Un formulaire de déclaration de conflits d'intérêt est distribué à tous les membres, si besoin il y a.

► **REPRÉSENTANT(E)S DE LA COMMUNAUTÉ**

Caroline Champeau mentionne que le conseil d'établissement peut nommer deux représentants de la communauté pour siéger aux séances du conseil.

Madame Champeau invite les membres du conseil d'établissement à faire des approches auprès de personnes de la communauté qui pourraient être intéressées à siéger au conseil d'établissement.

Un membre du conseil suggère le nom de Monsieur Marc Hébert pour occuper le poste de représentant de la communauté. Madame Champeau le contactera à ce sujet.

► **PARENT DÉLÉGUÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT AU COMITÉ D'ALIMENTATION DE LA FRONTALIÈRE**

Caroline Champeau explique le mandat du comité d'alimentation et la fréquence des rencontres. Après consultation, Madame Audette Turgeon agira à titre de représentante du conseil d'établissement pour ce comité.

CE005-15-768 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, JOURS, DATES, HEURES ET LIEU.

Caroline Champeau propose les dates suivantes pour les séances du conseil d'établissement qui se tiendront à la salle de conférence à 18 h 30 :

- ✓ 20 octobre 2015
- ✓ 16 décembre 2015
- ✓ 16 février 2016
- ✓ 17 mai 2016
- ✓ 22 juin 2016

Sur la proposition de Jean-Daniel Côté, il est résolu d'adopter les dates, les heures et lieu énumérés précédemment.

Les dates des rencontres seront publiées dans le journal le Progrès et sur le site de l'école.

ADOPTÉE

CE005-15-769 ÉCHÉANCIER GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015 – 2016

Caroline Champeau présente l'échéancier général des activités et sorties éducatives pour l'année scolaire 2015 – 2016. En plus des activités qui suscitent des dérangements sur temps de classe, d'autres événements y apparaissent à titre informatif.

Des ajouts et modifications sont apportés à l'échéancier déposé, soit :

Correction :

- ✓ Portes ouvertes se tiendront le mercredi 25 novembre
- ✓ 10 mai 2016 : nous devrions voir le nom de Mme Anne-Marie Jetté à la générale des harmonies pour le concert de fin d'année

Ajout:

- ✓ 11 décembre : conteurs de Normanville pour les élèves de 3^e secondaire à la 2^e période

Sur la proposition de Mélanie Paquette, il est résolu d'approuver l'échéancier général des activités et sorties éducatives pour l'année scolaire 2015- 2016.

APPROUVÉE



CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Caroline Champeau informe les membres de l'assemblée que la contribution volontaire a permis d'amasser une somme de 24 205,00\$ pour le financement des activités étudiantes. On se félicite encore d'avoir instauré ce mode de financement en vigueur depuis quelques années.

CE005-15-770 CONVENTION DE GESTION

Caroline Champeau rappelle aux membres de l'assemblée que la commission scolaire et la direction de La Frontalière conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre.

Madame Champeau ajoute que la convention de gestion présentée a été approuvée par le conseil d'école.

Par la suite, Madame Champeau fait une brève analyse des quatre parties où apparaissent les cibles à atteindre ainsi que les moyens qui ont été adoptés pour y arriver.

Pour conclure, Madame Champeau tient à souligner l'apport important qu'à susciter l'introduction du nouveau cours de français correctif au programme d'établissement versus les derniers résultats de français de 5^e secondaire aux épreuves uniques.

Sur la proposition de Sonia Gagné, il est résolu d'approuver la convention de gestion 2010-2015.

APPROUVÉE

CE005-15-771 ACTUALISATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

D'entrée de jeu, Madame Champeau nous informe qu'à la suite d'une réorganisation, Mélanie Lebel est dorénavant la détentrice de ce dossier.

Madame Champeau présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école qui sera en application cette année dont les priorités d'action sont :

- Diminuer les gestes et les paroles à caractère violent et intimidant
- Augmenter la qualité du langage entre les élèves.

Sur la proposition de Stéphanie Dubois, il est résolu d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école pour l'année scolaire 2015 – 2016.

APPROUVÉE

▶ CORRESPONDANCE

Rien à signaler.

AUTRES SUJETS

▶ PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT 2016 – 2017

Madame Caroline Champeau dépose le programme d'établissement pour les 1^{er} et 2^e cycles en mentionnant que les modifications apportées ont été approuvées par le conseil d'école.

Les changements apportés sont :

Document du 1^{er} cycle – page 3 : retrait du paragraphe qui traite des mesures d'appui pour les élèves avec des difficultés académiques ou autres. Madame Champeau explique que ce n'est pas un choix pour les parents d'inscrire leur enfant dans un groupe d'appoint, mais une décision prise par la direction d'école lors des recommandations faites par les directions du primaire

CE005-15-772 FRAIS D'INSCRIPTION PLEIN AIR 1^{ER} CYCLE

Document du 1^{er} cycle – page 6

Les frais d'inscription pour l'option seront augmentés, car les dépenses de l'an passé se sont élevées à 31 000\$ et le budget de fonctionnement établi à partir des frais d'inscription était de 14 000\$. Le conseil d'école suggère deux alternatives dans la façon d'hausser les frais pour les prochaines années, soit :

1. Fixer les frais d'inscription à 450\$ avec une liste des sorties incluses
2. Fixer les frais d'inscription à 400\$ pour l'année scolaire 2016-2017 et les augmenter à 450\$ l'année suivante.

Sur la proposition d'Audette Turgeon, il est résolu d'adopter l'augmentation des frais d'inscription à 450\$ dès l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE

Toutefois, un parent demande une grille de la programmation des activités tenues par la voie plein air au cours de l'an dernier avec les coûts relatifs pour chacune d'elle.

CE005-15-773 FRAIS D'INSCRIPTION HOCKEY PARASCOLAIRE

Document des 1^{er} et 2^e cycles: l'école fait actuellement ses frais pour la voie hockey des deux cycles. Toutefois, c'est l'information concernant le coût à la ligue parascolaire qui doit être modifiée, car il y a eu un déficit de 8495\$ en raison de l'augmentation des frais de transport. L'option retenue par le conseil d'école serait de tarifier 250\$ pour l'inscription à la ligue parascolaire en 2016 – 2017 et de l'augmenter à 275\$ pour l'année suivante, ce qui mènerait à l'équilibre budgétaire pour cette activité.

Sur la proposition de Sonia Gagné, il est résolu d'adopter l'option retenue par le conseil d'école de tarifier 250\$ pour l'inscription à la ligue parascolaire en 2016 – 2017 et de l'augmenter à 275\$ l'année suivante.

ADOPTÉE

Document 2^e cycle – page 4 : retirer de la grille d'options les choix suivants :

- ✓ Alimentation, consommation, mieux-être (4^e et 5^e secondaire)
- ✓ Musique 404 (4^e secondaire)
- ✓ PPO (projet personnel d'orientation) (4^e secondaire)
- ✓ Arts multifonctions (5^e secondaire)
- ✓ Musique 504 (5^e secondaire)

CE005-15-774 PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT 2016 – 2017

- considérant que le conseil d'école approuve le programme d'établissement des 1^{er} et 2^e cycles avec toutes les modifications suggérées;

Sur la proposition de Jean-Daniel Côté, il est résolu d'approuver le programme d'établissement des 1^{er} et 2^e cycles pour l'année scolaire 2016 – 2017.

APPROUVÉE

▶ COMITÉ DE PARENTS

Madame Sonia Gagné, déléguée au comité de parents, souhaite recueillir auprès des parents du conseil d'établissement, des propositions d'activités en lien avec l'éducation (ex. : une conférence) qui pourraient être offertes aux parents la commission scolaire. Mme Gagné demande de lui transmettre toutes suggestions avant le 26 octobre.

▶ QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler

▶ PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 16 décembre 2015 à 18 h 30.

▶ LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est appelée à 20 h 30.

président

registraire